

Ecole élémentaire _____
Rentrée 2020

Protocole sanitaire et école inclusive

Pour l'organisation générale Cf. le
plan de réouverture de l'école.

Protocole « adapté »

*Propositions d'aménagements en
lien avec la présence d'une ou
plusieurs ULIS au sein d'un
établissement.*

Questionnements

<https://www.education.gouv.fr/ ecole-inclusive-et-deconfinement-les-reponses-vos-questions-303384>

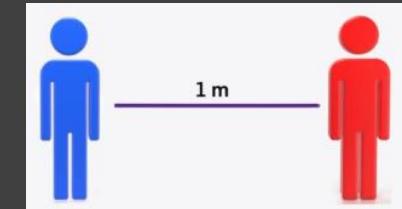
<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

<https://eduscol.education.fr/cid150809/continuite-pedagogique-pour-les-eleves-a-besoins-educatifs-particuliers.html?fbclid=IwAR07nwcgLR4lj4UJUZ6kG88Trh7qmLZMnKGADEBrp20qlA2bigpC4bun6X8>

- Comment poursuivre les parcours inclusifs tout en respectant le protocole sanitaire?
- Comment permettre aux élèves de continuer à bénéficier de double temps d'apprentissage (au sein des classes ordinaires et au sein des dispositifs)?
- Comment respecter les besoins des EBEP dans et hors des dispositifs?
- Quels sont les aménagements possibles au sein des dispositifs?
- Comment accorder les missions des AESH avec le protocole sanitaire?
- Comment assurer le suivi et la continuité pédagogique dans le cas d'un aménagement du temps de présence à l'école?
- Comment faire coïncider les besoins sanitaires et les besoins pédagogiques?
- Comment conserver un climat scolaire bienveillant, rassurant et non anxiogène?

Le protocole sanitaire (rappel)

- Le protocole sanitaire national repose sur 5 fondamentaux:
 - L'application des gestes barrières.
 - Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
 - Le maintien de la distanciation physique.
 - La limitation du brassage des élèves
 - La formation, l'information et la communication.



- limitation éventuelle des effectifs à prévoir
- aménagement des locaux et réflexion autour de l'usage et de la mise à disposition du matériel pédagogique.

Eléments spécifiques pour les élèves d'ULIS

Pas de groupe fixe possible puisque l'élève évolue nécessairement dans deux espaces de travail (classe ordinaire / dispositif)

- Les élèves font partie intégrante de leur classe de référence. En cas d'effectifs réduits, ils seront placés dans un des groupes de leur classe.
- Ils bénéficieront de regroupements au sein des dispositifs ULIS le matin de leurs jours de présence à l'école (apprentissages fondamentaux). Les groupes constitués en ULIS seront donc fixes et les élèves travailleront à distance les uns des autres.
- L'accueil ne se fera plus en classe de référence mais en ULIS. (matin = ULIS; après-midi = C. ref.)
- Déplacements avec un adulte. (AESH)
- Harmonisation des emplois du temps (apprentissages fondamentaux en priorité le matin).

Recours à la manipulation indispensable. Présence forte de l'adulte lors des phases d'apprentissage.

- Reproduire tout ou partie du matériel de manipulation pour permettre à chaque enfant d'avoir ces outils personnels à sa disposition + boîte à outils avec bande numérique, boîte à compter, alphabet etc.
- Désinfecter l'espace de travail et le matériel des dispositifs entre chaque groupes.
- Vigilance accrue des AESH et des coordonnatrices lors des activités en relation duelle (port du masque, désinfection entre chaque enfant etc...). Cf. annexe AESH.
- Retrait des ateliers « libres d'accès » (remplacés par des paniers individuels pour 2 jours qui seront désinfectés les mercredis et vendredis pour permettre de constituer de nouveaux paniers d'activités autonomes pour les 2 jours suivants).
- Aménager un espace de regroupement pour le travail dirigé (adulte au centre et élèves « en étoile » sur des tables et des places espacées (Cf. plan)

Besoin de mouvement, d'espaces de travail adaptés, de zones de repli etc...

- En complément de l'espace table individuel, proposer un espace au sol (avec un tapis ou une serviette individuelle).
- Organiser un planning et des rotations du matériel pour permettre l'usage des espaces spécifiques (bibliothèque, coins)
- Proposer une zone de repli individuelle « réservée » pour certains élèves.
- Espaces de travail individuel adapté pour les élèves avec autisme. (+ matériel individuel) + matérialiser l'espace à l'aide du mobilier pour créer un espace clairement défini et délimité.
- Proposer des jeux encadrés pendant les récréations permettant d'entrer en relation tout en respectant les distances.(jeux de miroir, parcours et courses dans des couloirs parallèles...) S'autoriser à faire classe dehors.
- Récréation avec les camarades du groupe d'ULIS le matin. Récréation avec les camarades de la classe de référence l'après-midi.

Organisation pratique au sein des dispositifs

Aménagement

- Délimiter les espaces au sol avec des repères visuels, avec le mobilier etc...
- Une table double pour chaque élèves + un tapis (ou serviette)
- Des espaces de replis « attitrés »
- Des coins + planning d'utilisation
- Un espace de décontamination naturelle.
- Possibilité d'utiliser le couloir.
- Définir une zone de travail dirigé permettant de regrouper 3 ou 4 élèves (Cf. plan d'aménagement du dispositif)
- Désencombrer au maximum et supprimer tout ce qui pourrait gêner le nettoyage quotidien.

Elèves

- Retirer le matériel collectif (trousse ou pot à crayons pour matériel individuel)
- Panier individuel pour les activités de manipulation et les ateliers autonomes.
- Poubelle individuelle + sac
- Pas de circulation ou de déplacements inutiles.
- Possibilité d'organiser des jeux type loto qui ne nécessitent pas de se regrouper.
- Ne toucher que son propre matériel et le matériel de la classe sur demande.
- Ne rentrer en classe que si les mains ont été préalablement lavées. Retirer ses chaussures avant le lavage de mains et l'entrée en classe.
- Pour Adam, Yanis, envisager une récréation en classe avec les 2 AESH.

Adultes

- Chaque adulte occupe un espace délimité dans la classe pour les apprentissages (rôles et missions clairement définies), dans le couloir pour les entrées-sorties et le lavage de mains.
- Nettoyage des ateliers individuels chaque mercredi et chaque vendredi.
- Matériel de désinfection (chaque adulte est responsable d'un espace à nettoyer).
- Filmer le clavier d'ordinateur entre chaque utilisation (film alimentaire).
- Prendre en photo le travail autonome de chaque élève avant rangement.
- Extrait du protocole en lien avec les salles de type ULIS: « *lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.* »

1

Accueillir avec bienveillance

- Automatiser les règles sanitaires sans rendre la journée d'école anxiogène.
- Conserver des moments et des activités ludiques et motivantes.

Objectifs

2

Être à l'écoute des besoins

- Mettre en place des espaces adaptés, sécurisés et sécurisants.
- Recevoir la parole des élèves sur ce nouveau quotidien.

4

Ne pas renoncer aux échanges

- Maintenir le lien social en proposant des activités de groupe, des jeux, des réflexions en commun, des projets etc....
- Assurer une qualité de présence auprès de l'élève pour préserver la relation éducative.

3

Maintenir une exigence pédagogique

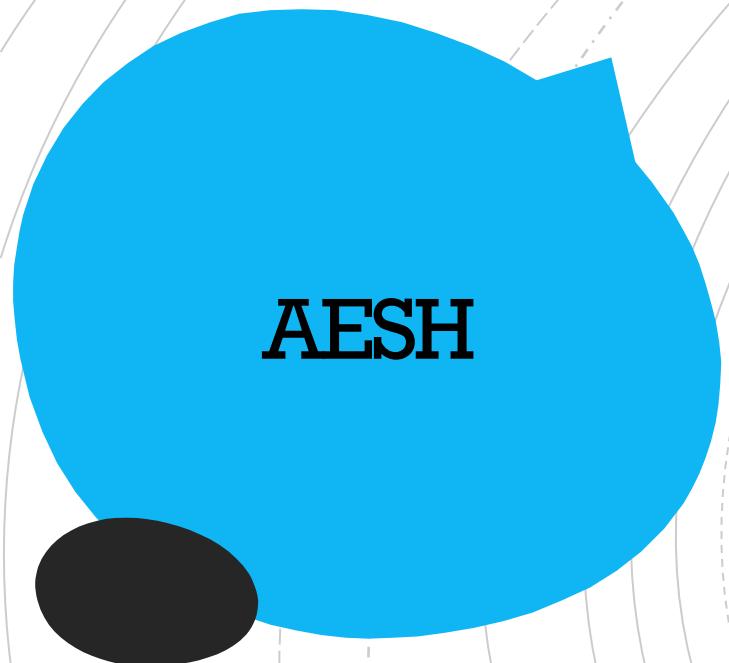
- Valoriser le travail fait à la maison. Importance des feed-back.
- Organiser les apprentissages, veiller à la cohérence et aux adaptations pour chaque situation

5

Ne pas renoncer à l'inclusion

- Encadrer et organiser le travail avec les différents groupes et faire le lien avec la classe de référence (cohérence dans la mise en œuvre pédagogique et sanitaire).
- Poursuivre les co-interventions.

Protocole sanitaire et missions des AESH pour la reprise dans les écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai . (annexe)



AESH

Respect du protocole sanitaire:

- Port du masque obligatoire en présence directe de l'enfant.
- Pour les AESH qui avaient l'habitude de travailler face à l'élève , prévoir de modifier la position en travaillant à côté. Si le face à face est indispensable, possibilité d'ajouter une visière de protection.
- Accompagner les élèves les plus vulnérables lors de tous les déplacements, passage aux toilettes, lavage de mains. Une AESH positionnée en classe et une dans le couloir lors des entrées et sorties.

Missions étendues:

- Sécuriser les élèves et verbaliser quotidiennement les gestes barrières pour aider l'élève à se les approprier.
- Aider à la désinfection des locaux et du matériel entre chaque groupe. + désinfection des ateliers les vendredis (mercredi matin hors temps scolaire à la charge de la coordo).
- Prendre en photo le travail « éphémère » de chaque élève (travail au feutre effaçable, étiquettes à manipuler etc...)
- Dans le cas où l'élève dont elle a la charge est absent (si un fonctionnement en groupes restreints et alternés est retenu), l'AESH accompagnera un ou plusieurs autres élèves du dispositif. Elle pourra également accompagner certains élèves à distance si besoin. (en concertation avec les coordonnatrices).

Points de vigilance:

- Les AESH suivront les élèves dans leurs différents lieux d'apprentissage. L'après-midi, elles accompagneront donc les élèves en classe ordinaire selon un emploi du temps réfléchi pour limiter au maximum les changements de groupes. (ainsi l'AESH accompagnera le même élève tout l'après-midi ou sur 2 temps distincts avant/après la récréation en veillant toujours à se laver les mains entre chaque groupe classe.)
- Les AESH dont les élèves ne pourront ou ne voudront pas participer aux récréations pourront rester en classe (dans la même salle). Les autres accompagneront en récréation si besoin ou désinfecteront les salles avant l'arrivée d'un second groupe d'élèves).

Elèves	Jours de présence et classe de référence	Niveau travaillé dans les domaines fondamentaux	Organisation de l'école à distance	Aménagement spécifique
Nom Prénom Age	+ éventuelles prises en charge extérieure	Au sein du dispositif	L'élève a-t-il accès à un outil informatique? Ses parents sont-ils en mesure de l'accompagner dans ses apprentissages? Etc...	Présence ou non d'une AESH-i? Nécessité d'un espace de travail adapté? Difficulté particulière à respecter le protocole...

Groupes et emploi du temps

Reste à définir: pour les intervenants extérieurs (éducateurs SESSAD par exemple), leur présence au sein de l'établissement devra être encadrée par des règles sanitaires strictes et autorisée par les différentes parties après concertation.

La co-intervention

- Les élèves relevant d'ULIS sont accueillis chaque matin au sein du dispositif pour travailler les fondamentaux. Les après-midi, les élèves poursuivent les apprentissages dans leur classe avec leurs camarades. L'enseignant de la classe ordinaire et les coordonnatrices mettent en place les aménagements et les adaptations nécessaires à la réussite de ces temps d'inclusion. Le matériel de l'élève en classe et dans le dispositif seront distincts (éviter dans la mesure du possible les transferts de cahiers et matériel entre les classes et le dispositif).
- L'après-midi, les coordonnatrices peuvent dès lors se rendre disponibles pour des projets et des temps de co-intervention. Compte tenu du contexte sanitaire, on privilégiera des modèles où les coordonnatrices permettront une division supplémentaire des groupes classes (ateliers de lectures décrochés; ateliers de remédiation; travaux de groupe autour d'un projet etc...). La présence en classe pourra être envisagée pour des temps d'observation ou d'évaluation.
- Les coordonnatrices devront veiller à utiliser en priorité le matériel de la classe ordinaire et à respecter scrupuleusement les gestes barrières lors de chaque co-intervention (lavage de mains entre chaque groupe; port du masque; nettoyage et désinfection des espaces et du matériel utilisé).

Budget

Liste du matériel à demander aux familles:

- Pot à crayons ou trousse (une dans la classe de référence, une dans le dispositif)
- Boîte de mouchoirs et rouleau de papier essuie-tout + gourde à rapporter à la maison chaque soir pour nettoyage
- Serviette de plage ou tapis pour travail au sol (à rapporter à la maison tous les 2 jours pour nettoyage)

Liste du matériel à demander à la commune:

- Produits et matériel de désinfection et de nettoyage.
- Scotch pour marquage au sol.
- Visières de protection pour les AESH.

Liste du matériel fournit par l'école ou la coordonnatrice:

- Poubelles individuelles
- Paniers individuels
- ...

Exemples d'aménagement

Ajouter une photo

Ajouter une photo

Ajouter une photo

Ajouter une photo

